« Je vous promets de ne pas recommencer » : Déjà sous OQTF, un migrant algérien interpellé à Grenoble (38) deux fois à une semaine d'intervalle, au guidon d'une trottinette volée et en train de rôder autour d'une voiture

07/06/2025 à 12h58



Cet homme de 27 ans, de nationalité algérienne et sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF), a été jugé vendredi 6 juin par le tribunal correctionnel de Grenoble. Il a été condamné à une peine de prison avec sursis.

« Je vous promets de ne pas recommencer. »

Dans le box des prévenus du tribunal correctionnel de Grenoble où il est jugé en comparution immédiate ce 6 juin, cet homme de 27 ans a bien conscience que ses deux interpellations en l'espace d'une semaine ne donnent pas une bonne image. Arrêté par les policiers en flagrant délit de vol à la roulotte le 3 juin sur le quai Stéphane Jay, à Grenoble, cet Algérien sous

OQTF avait déjà été interpellé par les policiers le 26 mai au guidon d’une trottinette électrique déclarée volée, à Saint-Martin-d’Hères. Un engin deux-roues qu’il jure avoir « acheté 200 €, deux heures auparavant » et qui était équipé d’un traceur GPS.

[…]

Le Dauphiné